



Compte rendu du conseil municipal de Marions

Date du conseil	
13 septembre 2021	
Personnes présentes :	Adeline Portet (M), Lydie Castagnet, Coralie Grisalena, Isabelle Arasil, François Lespes (A), Alexis Gerometta, David Jaquet, Patrice Marquette, Yvan Dourthe (A), Samuel Durand (A), Josiane Pailleux
Personne(s) excusée(s) :	

Ordre du jour

- 1) Approbation du 10 juin 2021
- 2) Délibération adhésion au groupement de commande pour travaux de voirie
- 3) Délibération SDIS
- 4) Projet salle des fêtes (nouvelle esquisse et estimation budgétaire)
- 5) Projet Urbanisation
- 6) Questions diverses

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19H30, Samuel Durand est secrétaire de séance.

1- Approbation du compte-rendu (CR) du 10 Juin 2021.

Madame le Maire propose au vote l'approbation du compte rendu du dernier conseil. Aucune remarque, le CR est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération adhésion au groupement de commande pour travaux de voirie:

Madame le Maire présente le projet, pour les communes adhérentes à la CDC, d'adhérer au groupement de commande pour travaux de voirie de façon à avoir un coût d'entretien de celles-ci plus avantageux.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3- Délibération SDIS :

Suite à une évolution régulière de la population sur notre territoire ces dernières années, le SDIS est de plus en plus sollicité pour venir au secours des habitants.

De ce fait, la contribution au financement évolue et il est proposé une contribution volontaire à chaque commune à hauteur de 1€/ habitant.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.



Compte rendu du conseil municipal de Marions

4- Salle des fêtes :

La dernière esquisse du projet de la salle des fêtes est présentée à l'ensemble du conseil pour avis.

Chacun se laisse le droit d'apporter ses commentaires dans les plus brefs délais de façon à ce que le chiffrage précis soit réalisé par l'architecte mandaté, Mr Arquey.

Aussi Mr Arquey, malgré nos différentes relances ne nous a pas fourni un devis et les différentes possibilités d'aménagement de la salle des fêtes existante.

Une relance officielle sera faite à compter du 16/09 prochain.

De plus, dans un souci d'adhésion collective de l'ensemble des habitants de la commune à ce projet de salle des fêtes, Samuel Durand propose qu'un questionnaire soit proposé à chaque habitant, de façon à connaître leur point de vue et avis sur le projet en cours, ou alors d'organiser une réunion de façon à présenter le projet, à voir selon les recommandations sanitaires en vigueur.

L'idée de présenter et partager sur ce sujet est acceptée par le Conseil Municipal.

5- Projet Urbanisation :

L'acquisition de la parcelle en question n'est toujours pas formalisée du fait que l'étude de sol n'est toujours pas réalisée par le propriétaire actuel.

Pour favoriser la réussite de ce projet dans notre bourg, et développer une vision plus large des possibilités, un groupe de travail des élus sera mis en place de façon informelle pour favoriser les échanges en dehors des Conseils Municipaux.

La suite serait d'intégrer dans la réflexion les personnes de la commune de façon à rendre aussi ce projet plus collectif.

6- Questions diverses :

• Changement de chaudière logement communal:

- Décision de changer la chaudière du logement de ME SALIOU avec le fournisseur suivant EURL ARAMIS FOURCADE

• Lettre reçues en Mairie :

- De la part du représentant légal de l'Airial des Monges, Mr Macquaire Didier, informant le Conseil Municipal, de sa déception et stupéfaction de la façon dont Me Le Maire a réagi concernant certaines potentielles nuisances sonores la nuit du 7 au 8 août dernier, lors d'un mariage sur site. En effet, Me Le Maire a appelé la gendarmerie 17 minutes qui ont suivi



Compte rendu du conseil municipal de Marions

l'envoi d'un sms informant Samuel Durand de ces nuisances et de faire le nécessaire, ce qui a été fait. Mr Macquaire estime que les choses auraient pu être réglées autrement que par l'intermédiaire des forces de l'ordre... compte-tenu et surtout de la fragilité du secteur touristique en sortie de crise sanitaire !!

- **Réflexion « cadeaux de Noel » de la commune:**
 - La décision d'organiser le traditionnel repas de fin d'année n'est pas encore validé compte-tenu de la fragilité des conditions sanitaires actuelles, en fonction de l'évolution de la situation, une décision sera prise
 - Les colis pour les personnes âgées et les bons d'achat pour les enfants sont maintenus

L'ordre du jour étant écoulé et n'y ayant pas d'autres sujets, Madame le Maire clôt ce conseil à 21h30.